

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5784 Société : R.A.17.17703

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : NAJIB Si mohammed.

Date de naissance : 20-02-1966

Adresse : /

Tél. 066.1131732 Total des frais engagés : +188 Dhs

Cadre réservé au Médecin DOCTEUR KARIM QUAI

Omnipraticien
Nutrition - Homeopathie - Phytothérapie
133, Bd. Moulay Youssef Casablanca
Tél.: 0522 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/07/2023

Nom et prénom du malade : ASSEBBAR Fatma Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Abd. dgf + f

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : LA S.A Le : 26/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/23	G		200.00	
23				
18/09/23	Consult			

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL AZIZ GHAZI AL HANA NO 12 BERNOUSSI CASABLANCA 22 75 61 20	28/07/2023	PHARMACIE GHAZI AL HANA NO 12 BERNOUSSI CASABLANCA 22 75 61 20 175,00
	20/09/2023	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est ~~peut~~ de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim OUALI

Nutritionniste Phytothérapeute Homéopathe

Diplômé des Universités de Casablanca, du Canada et de France

Obésité - Coaching Nutritionnel

Diabète - HTA - Dyslipidémie - La goutte

Traitements de support homéopathique en cancérologie

Suivi nutritionnel : Intolérance au gluten - RCH - Maladie de Crohn

Méd. douce : Troubles digestifs - Anxiété - Stress - Arthrose - Ménopause



الدكتور كريم والي

اختصاصي في التغذية، الطب الطبيعي وطحالجة المثلثة

خريج جامعة الدار البيضاء فرنسا وكندا

السمنة - التدريب الغذائي

السكري - إرتفاع مفتوح الدم - اضطراب الكوليسترول - النقرس

المعالجة المثلثية لدعم السرطان

المتابعة الغذائية : حساسية الجلوتين - إنفلونزا القولون - مرض كرون

الطب البديل: اضطرابات الجهاز الهضمي - القلق - الإجهاد - إنفلونزا مفاصل - أمراض سن اليأس

ORDONNANCE Le 18/07/2023

Fatna ASSEBBAR

• NEOBILINE AB B10 AMPOULES BUVABLES

1 ampoule à diluer dans un grand verre d'eau le matin pendant 20 jours



1 / 1



Neobiline®

Ampoules buvables

Lot :
À consommer de
préférence avant le :

66AC002E
09/2025

PPC : 89,50-DH

Neobiline®

Ampoules buvables

Lot :
À consommer de
préférence avant le :

71AF002B
01/2026

PPC : 89,50 DH

Docteur Karim OUALI

Nutritionniste Phytothérapeute Homéopathe

Diplômé des Universités de Casablanca, du Canada et de France

Obésité - Coaching Nutritionnel

Diabète - HTA - Dyslipidémie - La goutte

Traitement de support homéopathique en cancérologie

Suivi nutritionnel : Intolérance au gluten - RCH - Maladie de Crohn

Méd. douce : Troubles digestifs - Anxiété - Stress - Arthrose - Ménopause



الدكتور كريم والي

اختصاصي في التغذية، الطب الطبيعي والمعالجة المثلية

خريج جامعة الدار البيضاء، فرنسا وكندا

السمنة - التدريب الغذائي

السكري - إرتفاع ضغط الدم - إضطراب الكوليسترول - النقرس

المعالجة المثلية لدعمسرطان

المتابعة الغذائية: حساسية الجلوتين - التهاب القولون - مرض كرون

الطب البديل: إضطرابات الجهاز الهضمي - القلق - الإجهاد - التهاب مفاصل - أعراض سن اليأس

ORDONNANCE Le 20/09/2023

Fatna ASSEBBAR



• UVEDOSE SB 100000U.I/2ML VITAMINE D3 B1 AMPOULE EN SOLUTION BUVABLE

1 ampoule en prise unique

• D3 NORM 200UI OSSATURE ET IMMUNITE GOUTTES BUVABLES 30ML

10 gouttes par jour pendant 3 mois



1 / 1



Uvédose 100 000 U.I.

Solution buvable en ampoule

Cholécalciférol



Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien. Cet effet indésirable s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 6.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
3. Comment prendre UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : A11CC05

Vitamine D.

Ce médicament est indiqué dans le traitement et/ou la prophylaxie de la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6;
- si vous avez un excès de calcium dans le sang ou les urines, ou des calculs rénaux.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Avertissements et précautions

Mises en garde

Afin d'éviter tout surdosage, tenir compte des doses totales de vitamine D en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine ou en cas d'utilisation de lait supplémenté en vitamine D.

Maphar

Bd Alkima N° 6, QI,



En cas d'administration de vitamine D, il est nécessaire d'UVEDOSE 100 000 UI/2 ml dans le sang et les urines.

SOL BUV P.P.V : 19,50 DH

Précautions particulières d'

En cas de doute, ne pas hésiter à consulter votre médecin ou de votre pharmacien.

113001 185030

Autres médicaments et UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourrez prendre tout autre médicament.

Grossesse et allaitement

En cas de besoin, ce médicament peut être pris pendant la grossesse et l'allaitement. Toutefois, cette supplémentation ne remplace pas l'administration de vitamine D chez le nouveau-né. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

3. COMMENT PRENDRE UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Posologie

Carence vitaminique chez l'enfant :

Prévention du rachitisme

Sa mise en œuvre est impérative chez tous les nourrissons et les jeunes enfants, dans les conditions actuelles de vie en raison de :

- l'exposition insuffisante au soleil,
- la faible teneur des aliments en vitamine D.

Une ampoule tous les trois mois jusqu'à la 5ème année. Cette dose peut être doublée si l'enfant est peu exposé au soleil ou si sa peau est très pigmentée.

Ne pas dépasser 10 à 15 mg par an (soit 4 à 6 ampoules par an).





Gouttes buvables
Voie orale

D3 NORM®

D3 NORM®

200 UI

GOUTTES BUVABLES



8 051128 634501

FORME ET PRESENTATION :

Gouttes buvables, flacon compte-gouttes de 30 ml

COMPOSITION :

Huile de soja, Antioxydant : Acétate de vitamine E liquide (5µg/1 goutte).

Lot: 230575
A consommer
avant le: 07/2026
PPC : 89,50 DH

PROPRIETES :

- D3 NORM® 200 UI gouttes buvables renferme de la vitamine D3 (cholecalciferol), la forme la plus active de vitamine D.
- D3 NORM® 200 UI gouttes buvables favorise l'absorption du calcium et du phosphore et contribue au maintien d'une ossature normale et au bon fonctionnement du système immunitaire.

UTILISATIONS :

- Carence en vitamine D.